

# Dialogue Social Territorial **DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE** en Bretagne

Ensemble, agissons pour la qualité de l'emploi



En Bretagne,  
l'économie sociale  
et solidaire, c'est :

→ **13 578** établissements

→ **145 000** emplois  
(126 000 ETP)

→ **14 %** de l'emploi  
(13.5% des ETP)

## UNE DÉMARCHÉ ENGAGÉE DEPUIS 2012

**Une première étape de structuration entre les syndicats d'employeurs de l'ESS du champ multi professionnel,** représentant les 14 branches professionnelles pour renforcer leur capacité d'agir et rendre visibles leurs actions à dimensions multi-professionnelle et transversale.

**Une seconde étape avec la création d'un Espace Régional de Dialogue Social territorial dans l'ESS en Bretagne,** espace dédié à la concertation avec les organisations syndicales de salariés et au développement de projets sur les toutes les questions liées à l'emploi, aux conditions de travail et à la formation professionnelle.

### Un objectif commun

S'engager collectivement à mettre en œuvre une politique territoriale de dialogue social, favorisant une qualité de vie au travail pour les salariés.

### Des enjeux

> Les conceptions de l'économie sociale et solidaire vis-à-vis du travail, de l'emploi et des conditions de travail, doivent être mises au service des entreprises, des salariés et des territoires ;  
> **L'adéquation avec les politiques publiques** de l'emploi de l'État et de la Région Bretagne.

### Une ambition

**Impulser une démarche de progrès.** Il s'agit d'incarner les valeurs fondatrices de l'ESS (la personne au cœur des préoccupations, la recherche d'un progrès social partagé...) dans les pratiques des TPE-PME. Ceci, au prisme du contexte de crise et d'incertitude dans lequel elles évoluent.

## Travailler sur la qualité de l'emploi, c'est

- Anticiper l'évolution des métiers, des compétences, des qualifications.
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail.
- Traiter la question des conditions de travail (santé, prévention des risques professionnels, maintien des seniors dans l'emploi, égalité professionnelle H/F).
- Agir sur la sécurisation des activités et des emplois.
- Agir sur l'organisation pour construire une politique Ressources Humaines.
- Organiser la mutualisation interentreprises.

## Avec des principes d'action

- La territorialisation : des actions conduites au plus près des territoires en associant des dirigeants et des salariés.
- Le repérage, la valorisation, la diffusion de bonnes pratiques.
- L'innovation.
- L'expérimentation.
- La modélisation et l'essaimage.



## UNE DÉCLINAISON EN AXES DE TRAVAIL...

LES ACTIONS ENGAGÉES	OÙ ?	POURQUOI ?
<b>Mettre en débat les questions du temps partiel et leurs conséquences pour les entreprises et les salariés</b>	Pays de Lorient	Lutter contre la précarité de l'emploi.
<b>Organiser la mutualisation interentreprises.</b>	Pays de Vannes	Mutualiser les compétences.
	Pays de Cornouaille/ Morlaix	Etudier les besoins de mutualisation en emplois et compétences en Pays de Cornouaille et Pays de Morlaix, ainsi que la faisabilité de solutions les plus adaptées.
<b>Développer le dialogue social dans les démarches de prévention des risques professionnels</b>	Mise en place d'une expérimentation territoriale (territoire à préciser)	Construire un système durable d'emplois partagés sur la conduite d'accompagnement des dirigeants sur la démarche de prévention des risques professionnels.
<b>Construire des lieux de dialogue social interentreprises</b>	Mise en place d'une expérimentation territoriale (territoire à préciser)	Développer le dialogue social dans les TPE - TPA.
<b>Organiser une formation-action sur le déploiement du document unique de prévention des risques professionnels</b>	Pays de Cornouaille	Renforcer la fonction ressources humaines autour de prévention des risques professionnels (PRP).
<b>ACTIONS EN COURS DE RÉFLEXION ET CO-ÉLABORATION</b>		
<b>Prendre en compte les seniors dans les politiques de ressources humaines</b>	Pays de Saint-Brieuc-Lamballe	Intégrer la question des âges dans les politiques RH dans une logique de Gestion des emplois et compétences Territoriale (GPEC-T).
<b>Agir sur l'organisation pour anticiper les évolutions des situations de travail et des compétences</b>	Pays de Fougères/Vitré	Travailler sur la mutualisation RH dans une logique GPEC-T

## ... AVEC DES MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- Un comité de pilotage régional pour les orientations politiques et la détermination du plan d'action (partenaires sociaux, DIRECCTE et acteurs ressources).
- Des comités de pilotage territoriaux (syndicats d'employeurs, organisations syndicales de salariés, partenaires associés).
- Des groupes projets opérationnels avec des dirigeants et salariés de structures.
- Des acteurs ressources.
- Une fonction de coordination, d'appui technique et logistique assurée par la Cress de Bretagne.

## Le calendrier



1<sup>er</sup> semestre 2015  
**FINALISATION DU  
PROJET GLOBAL**



Sept-déc 2015  
**MISE EN OEUVRE  
DES ACTIONS**



Janvier 2016  
**RESTITUTION À  
MI-PARCOURS**



janvier à mai 2016  
**SUITE MISE EN OEUVRE  
ET PERSPECTIVES  
2016-2017**



juin 2016  
**RESTITION  
RÉGIONALE**



## Les partenaires sociaux

- Les syndicats d'employeurs rassemblés au sein de l'UDES et l'UNIFED et les organisations syndicales de salariés (CGT, CFDT, UNSA, CFE-CGC, CFTC et Union Syndicale Solidaires)

## Les partenaires associés aux comités de pilotage territoriaux

- Les Unités territoriales de la DIRECCTE (Lorient, Vannes, Morlaix, Quimper, Saint Brieuc)
- Les communautés d'agglomération (Lorient, Quimper, Morlaix)
- Les conseils départementaux (Morbihan, Finistère)
- La Direction départementale de la Cohésion Sociale Morbihan
- L'Association Réseaux Pour l'Emploi (ARPE) Pays de Lorient
- Le Mouvement associatif de Bretagne
- L'opérateur Dispositif Local d'Accompagnement (Morbihan)
- Les délégations territoriales du Conseil Régional

## Le pilotage opérationnel

- **C2SOL**  
Pôle de développement Pays de Lorient  
Julien Jambet, contact@c2sol.org - 09 81 36 31 35
- **E2S**  
Pôle de développement Pays de Vannes  
Mélanie Cadio, e2s.vannes@gmail.com - 02 97 47 48 09
- **Espace Associatif de Quimper -Cornouaille**  
(en lien avec l'ADESS Cornouaille et l'ADESS Morlaix)  
Karine Vaillant, karine.vaillant@espace29.asso.fr  
02 98 52 33 00

## Les acteurs ressources

- L'ARACT (Association Régionale d'Amélioration des Conditions de Travail)
- La CARSAT de Bretagne
- L'Observatoire Régional de la Santé
- Les OPCA (UNIFAF, UNIFORMATION, AFDAS)

## Les partenaires financiers

- DIRECCTE Bretagne (Pôle travail et pôle Économie, Entreprises, Emploi)
- Conseil Régional de Bretagne
- CHORUM (Mutuelle de protection sociale complémentaire dédiée aux employeurs et aux salariés de l'ESS).
- Fonds Social Européen

La coordination globale est assurée par la Cress de Bretagne  
Françoise Hurson

fhurson@cress-bretagne.org 02 99 85 91 92

187 rue de Chatillon, 35200 Rennes

